



Beyond Borders/Au-Delà Des Frontières Becomes ECPAT Canada

By Mark Erik Hecht, B.A., DIA, LL.B., Co-founder, Beyond Borders

As the result of a decision by the board of ECPAT International this spring, Beyond Borders/Au-delà des frontières (BB/ADF) is now ECPAT Canada, a sanctioned national group representing ECPAT in Canada on the issue of sexual exploitation. Becoming ECPAT Canada marks a milestone in a journey that began 15 years ago.

When Rosalind Prober and I launched Beyond Borders/Au-delà des frontières in 1996, part of our mission was to protect Canadian children from sexual exploitation by foreigners and locals and to protect foreign children from sexual exploitation by Canadians and Canadians travelling abroad.

This ambitious goal required us to work “beyond borders” and we knew we needed the support of an international network. The obvious choice was to align Beyond Borders with ECPAT International (End Child Prostitution, Child Pornography and the Trafficking of Children for Sexual Purposes).

Roz and I first learned of the extensive work of ECPAT International at the World Congress Against the Commercial Sexual Exploitation of Children in Stockholm in 1996. Throughout the 1990s, Beyond Borders maintained a special relationship with the network and its secretariat based in Bangkok, helping them with data collection here in Canada for their annual Agenda for Action report and often consulting with their regional experts for some of our micro projects.

In 1999, I was elected as the first Canadian to ECPAT's international board and remained in that position until 2006 when the North-American seat went to Roz. This further solidified our liaison and allowed us to aid in building the ECPAT network parallel to the growth of Beyond Borders. This was also the year Beyond Borders was granted ECPAT affiliate status.

Today, as ECPAT Canada, BB/ADF offers its members and contacts inside and outside of Canada a team of lawyers and other professionals operating in the majority of Canadian provinces and in both official languages. Most recently, we proudly launched a chapter in Quebec under the leadership of lawyer advocate, Julie Lambert.

As ECPAT Canada, and representing Canada in the ECPAT network, we will continue to work to further the mandate of ECPAT's around the world to end the commercial sexual exploitation of children.



Beyond Borders board members and volunteers give the “thumbs up” to becoming ECPAT Canada.

Beyond Borders inc., beyondborders.org
387 Broadway, Winnipeg, MB R3C 0V5 Tel: (204)793-7080 Fax: (204) 452-1333

President: Rosalind Prober rprober@beyondborders.org

Editor: Carole Rogers crogers@beyondborders.org

Translation: Louise Pelland

Layout & design: Cindy Lange

Beyond Borders represents ECPAT International, Bangkok, Thailand www.ecpat.net

Girl's Privacy Not Protected in Fake Facebook Profile Case

By Jonathan Rosenthal, LL.B

In March 2010, a young girl (we'll call her A.B.) discovered that an unknown person created a fake Facebook profile for her, displaying a slightly different name, her photo and other information that identified her. The profile discussed A.B.'s physical appearance, weight and alleged scandalous sexual behaviour.

A.B. wanted to find out the author of the fake profile in order to start a legal action against the person. By contacting Facebook, A.B.'s lawyer got the IP address and learned that Bragg Communications Inc. was the Internet service provider (ISP). Without a court order, Bragg could not release the details of the IP address. A.B., through her father, commenced an application in the Supreme Court of Nova Scotia for such an order. For obvious reasons, A.B. did not want her identity to be known. She requested a confidentially order from the court that would allow her to proceed with the application using the pseudonym of "A.B.".

Bragg did not oppose her application, but the media did. The Chronicle Herald newspaper and Global Television intervened in the case and opposed the application for the use of pseudonyms. They argued that the court process should be open and that there was not any evidence that identifying A.B. would have any physical, psychological, emotional or mental effect upon her. The judge agreed. The matter was appealed to the Nova Scotia Court

of Appeal on December 7th, 2010. Beyond Borders unsuccessfully attempted to intervene in the appeal. It was our position that evidence of prejudice ought to be presumed in all cases involving young persons, similar to what would occur in the criminal context.

In the criminal courts, a young person charged with a criminal offence cannot be named (barring exceptional situations). Remarkably, there is no similar provision for young persons in civil cases. Ironically, if it turns out a young person is responsible for posting the fake profile and it is determined that act was criminal, the perpetrator could not be named.

I hope that A.B. is successful in her appeal. If not this matter will likely not proceed further. I strongly believe that every province in Canada should amend their rules of civil procedure so that young persons can protect their identity in such situations. Further, this is another example of why IP addresses should be registered like license plates or phone numbers.

Beyond Borders thanks Jonathan for his hundreds of hours of pro bono legal work to help stop child sexual exploitation.

Beyond Borders Urges B.C. Supreme Court to Consider Sexual Exploitation of Girls in Polygamy Case

Beyond Borders made representations to the B.C. Supreme Court November 24th in hearings to determine whether Canada's anti-polygamy law violates the right to religious freedom guaranteed by the constitution. Beyond Borders is an intervenor in the case.

Beyond Borders lawyer, David Matas, argued that, "Polygamous communities create a gender and age power imbalance, in favour of older men and against girls. The typical sexual abuser works through grooming, complicity and shaming. Polygamous communities, in this context, present a particular problem."

Beyond Borders president, Rosalind Prober says that what is at risk in this case is the freedom from sexual exploitation of girls in religious communities that see children as commodities and chattel. "We are battling those who want to remain in the dark ages with multiple child brides while living here or coming here to benefit from our incredible tolerance and respect for religious freedom," she states.

To see Beyond Borders' opening statements to the court visit beyondborders.org.

Quebec Chapter Ready to Broaden Reach to Canada's Francophones

By Julie Lambert, LL.M., president of Quebec chapter

November 29th in Montreal, Beyond Borders/Au-delà des frontières launched its French "Homme à Homme" campaign and introduced the new Quebec chapter.

Beyond Borders began in Quebec several years ago and included volunteers Louise Pelland, Kevin Fong and me. With the support and encouragement of Roz and the board in Winnipeg, we organized and established a committee consisting of nine volunteers: Jean-Pierre Caron (The first to sign the "Code of Conduct for the Protection of Children from Sexual Exploitation in Travel and Tourism"), Alain Coté, Gaby Gamarra, Danielle Ouimet (our celebrity "patron"), as well as our lawyers Katherine Fournier, Nalini Vaddapalli and Justin Roberge. Kevin, Louise and I are very proud to see our group evolve and take on the ECPAT fight against the sexual exploitation of children.

One of Beyond Borders' main objectives is to monitor court cases and intervene in order to make sure that children's rights are respected. We're pleased that our team already includes four qualified lawyers who can help us in this matter.

Since its creation, our committee has had the honour of celebrating the appointment of Roz to the Order of Canada for her work with Beyond Borders. We also witnessed the reward of the hard work and dedication of Beyond Borders with the signing of a collaborative agreement with Transat in Montreal.

Beyond Borders is a well-established organization on the national and international scene with a commitment to communicate in Canada's two official languages. With the creation of the Quebec division it will go even further to answer the specific needs of francophones and will permit a greater collaboration with the other francophone groups within the ECPAT network.

With the expertise of our committee and the incredible group of Quebec personalities involved in our "Homme à Homme" campaign, we are confident that our presence in Quebec will help promote the rights of children in Quebec, in Canada and internationally.

How Hand Cream Can Stop Sex Trafficking of Children and Young People

Canadian children who are victims of sex traffickers and pimps find there are scant resources to help them escape, heal and live free from abuse.

As part of **The Body Shop Stop Sex Trafficking of Children and Young People Campaign**, Beyond Borders designated funds from the sale of the Soft Hands Kind Heart Hand Cream to victims and groups across Canada working to help these children and stop this crime.

We created the **Beyond Borders Fund** following an extensive research project to locate the organizations doing work on this issue. We then invited these groups to apply for the funding based on the criteria posted on the Beyond Borders website.

After reviewing the submissions, the board approved \$100,000.00 in funding for the following organizations:

- Children of the Street Society (BC) - \$6,667
- The Salvation Army (BC) - \$20,000
- A Safe Place (AB) - \$10,250
- Saskatchewan Street Workers Advocacy Project - \$20,000

- Marymount (MB) - \$9,160
- The Lural Centre (MB) - \$10,000
- Child Find Ontario - \$3,333
- Marie-Vincent Foundation (QC) - \$20,000

Beyond Borders thanks The Body Shop and their remarkable employees for their hard work and devotion to this difficult cause. We are now accepting funding applications for round two. Visit beyondborders.org for more information.



Julie Lambert (Quebec chapter president), Michael Ball (The Body Shop Canada), Rosalind Prober and Alexandra Maged (Asst. Manager, The Body Shop Montreal) display Soft Hands Kind Heart hand cream.

Canadian Journalists Impressed by Beyond Borders Media Awards

The most common comment we get from winning journalists after the media awards ceremony is, “Wow, I never expected this event to be as large or professional as this!” This thrills the planning committee, whose aim is to honour these journalists for their exceptional work covering the issue of child sexual exploitation. It’s always a fabulous occasion of celebration. Thanks to everyone who attended and a special thank you to our headline sponsors who helped make it happen.



Brother and sister duo Mimoza & Moises Duot wowed the audience with their stunning vocals.



A first time attendee, Winnipeg mayor, Sam Katz, stops to pose for a photo with Beyond Borders president, Rosalind Prober.

English electronic category winners, Olin Quam, Shelley Woodman and David Bercovici-Artieda (BC) with Rosalind Prober.



Staff from The Body Shop were out in full force getting signatures for the petition to end child & youth sex trafficking.



French electronic category winner, Julie Vaillancout (QC) accepts her award.

Headline Sponsors



with grant support from



Man-to-Man/“Homme à Homme” Campaign Growing, Attracting New Guys

The Man-to-Man (“Homme à Homme”) campaign continues to grow and reach new heights.

In October, we launched phase II of the English Man-to-Man campaign with the addition of a video public service announcement airing on Canwest Global and specialty stations as well as The Score Network. We also created a video featuring adults who were victimized as children speaking out to offenders.

Au-delà des frontières - Quebec chapter launched “Homme à Homme” in November featuring 12 very well-known Quebec personalities.

You can see the new videos and the new French celebrities at our two brand new campaign websites: endthedemand.ca and taparolecompte.ca. Make sure you leave a comment on the “What’s your reaction” page.



Campaign participant/actor, Manoj Sood, Rosalind Prober and PSA producers Frank Sampson and Colin McCrea at the October launch in Toronto.



Campaign participant, Commandant Robert Piché, Rosalind Prober, actress and ADF patron, Danielle Ouimet, campaign participant, Eric Savail and ADF Quebec chapter president, Julie Lambert at the “Homme à Homme” launch in Montreal.

Beyond Borders/Au-delà des frontières devient ECPAT Canada

par Mark Erik Hecht, B.A., DIA, LL.B., cofondateur d'Au-delà des frontières

À la suite d'une décision du Conseil d'administration d'ECPAT International, Beyond Borders/Au-delà des frontières (BB/ADF) est dorénavant ECPAT Canada, le groupe national accrédité pour représenter ECPAT au Canada sur les questions de l'exploitation sexuelle des enfants. Devenir ECPAT Canada marque un jalon dans ce voyage qui commença il y a 15 ans.

Lorsque, en 1996, Rosalind Prober et moi avons fondé Beyond Borders/Au-delà des frontières, un aspect de notre mission était la protection des enfants canadiens contre l'exploitation sexuelle par des étrangers et la protection des enfants étrangers contre l'exploitation par des Canadiens voyageant à l'étranger.

Cet objectif ambitieux commandait un travail « au-delà des frontières » et nous savions que nous avions besoin de l'appui d'un réseau international. ECPAT International (Éradication de la prostitution enfantine, de la pornographie mettant en scène des enfants et de la traite d'enfants à des fins sexuelles) nous apparut comme le choix évident.

Roz et moi avons connu le travail exhaustif d'ECPAT lors du Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales, à Stockholm en 1996. Pendant les années 90, Beyond Borders a maintenu un lien privilégié avec le réseau et son secrétariat basé à Bangkok, en participant à la collecte de données au Canada pour leur rapport annuel, l'« Agenda pour l'action », et en consultant fréquemment leurs experts régionaux pour certains de nos microprojets.

En 1999, je fus le premier Canadien à être élu au Conseil international d'ECPAT. J'ai occupé ce poste jusqu'à 2006 et Roz fut alors élue représentante nord-américaine. Cela a consolidé nos liens et nous a permis d'aider à construire le réseau ECPAT tout en assurant la croissance de Beyond Borders. La même année, Beyond Borders a reçu le « statut de groupe affilié » au réseau.

Aujourd'hui, en tant qu'ECPAT Canada, Beyond Borders/Au-delà des frontières offre à ses membres ainsi qu'à ses contacts au Canada et à l'étranger, une équipe d'avocats et autres professionnels qui oeuvrent dans la majorité des provinces canadiennes dans les deux langues officielles. Récemment, nous avons fièrement inauguré une division au Québec, sous la présidence de l'avocate Julie Lambert.

En tant qu'ECPAT Canada et comme représentant ECPAT au Canada, nous allons poursuivre notre travail pour remplir le mandat d'ECPAT autour du monde et mettre fin à l'exploitation sexuelle des enfants.



Les membres du Conseil d'administration d'Au-delà des frontières saluent leur acceptation comme ECPAT Canada.

Beyond Borders inc., audeladesfrontieres.ca
387 Broadway, Winnipeg, MB R3C 0V5 Tél. : (204)793-7080 Téléc. : (204) 452-1333

Présidente: Rosalind Prober rprober@beyondborders.org

Rédactrice en chef: Carole Rogers crogers@beyondborders.org

Traduction: Louise Pelland

Mise en page et design: Cindy Lange

Au-delà des frontières représente ECPAT International, Bangkok, Thaïlande www.ecpat.net

La vie privée d'une jeune fille n'est pas protégée dans une cause de faux profil Facebook

par Jonathan Rosenthal, LL.B

En mars 2010, une jeune fille (que nous nommerons A.B.) découvre qu'une personne anonyme a créé un faux profil Facebook en utilisant son nom légèrement modifié et en incluant sa photo ainsi que des renseignements permettant de l'identifier. Le faux profil présentait son apparence physique, son poids et de présumés comportements sexuels scandaleux.

A.B. voulait identifier l'auteur de ce faux profil et tenter un procès contre cette personne. Son avocat a pu obtenir de Facebook l'adresse IP utilisée pour créer le profil et a pu déterminer que Bragg Communication était le FSI. Sans une injonction, Bragg ne pouvait révéler les détails de l'adresse IP. Avec le concours de son père, A.B. a donc entrepris les démarches à la Cour Suprême de la Nouvelle-Écosse pour obtenir une telle ordonnance. Pour des raisons évidentes, A.B. ne voulait pas que son nom soit divulgué et elle a sollicité une ordonnance de confidentialité lui permettant de remplir sa demande en utilisant le pseudonyme A.B.

Bragg ne s'est pas opposé à cette demande, mais les médias l'ont fait. Le *Chronical Herald* et *Global Television* sont intervenus dans la cause et se sont opposés à l'utilisation d'un pseudonyme. Ils soutiennent que le processus judiciaire devrait être ouvert à tous et qu'il n'y avait pas de preuves que l'identification d'A.B. lui causerait des préjudices physiques, psychologiques ou mentaux. Le juge a approuvé.

La cause fut portée à l'audience de la cour d'appel de Nouvelle-Écosse le 7 décembre 2010. Au-delà des frontières n'a pas réussi

à intervenir dans ce pourvoi. Nous soutenions que les preuves de préjudice devraient être présumées dans toutes les causes impliquant des jeunes, comme c'est le cas dans le contexte criminel.

Au criminel, une mineure accusée d'une infraction criminelle ne peut pas être nommée (sauf situations exceptionnelles). Étrangement, il n'y a pas de telles dispositions dans les causes en matière civile. Ironiquement, si c'est un mineur qui est responsable d'avoir affiché ce faux profil et que ce geste est déclaré criminel, le coupable ne pourrait pas être nommé.

J'espère que l'appel d'A.B. sera couronné de succès. Sinon, cette question restera probablement sans suite. Je crois fermement que toutes les provinces du Canada devraient amender leurs règles de procédure civile afin que les mineurs puissent protéger leur identité dans de telles situations. Voici un motif de plus pour enregistrer les adresses IP, comme nous enregistrons les plaques d'immatriculation ou les numéros de téléphone.

Au-delà des frontières remercie Jonathan pour les centaines d'heures de travail juridique pro bono pour aider à mettre fin à l'exploitation sexuelle des enfants.

Au-delà des frontières exhorte la Cour Suprême de la C.-B. à tenir compte de l'exploitation des filles dans une cause de polygamie

Le 24 novembre, Au-delà des frontières est intervenu à la Cour Suprême de la C.-B. à l'audience pour déterminer si la loi contre la polygamie viole le droit à la liberté de religion garantie par la constitution. Dans cette cause, ADF a le statut d'intervenant.

David Matas, avocat pour Au-delà des frontières, argue que : « Les communautés polygames créent un déséquilibre de pouvoir basé sur le genre et l'âge qui favorise les hommes plus âgés et défavorise les filles. L'agresseur sexuel type utilise des stratégies de conditionnement, de complicité et de honte. Dans ce contexte, les communautés polygames posent un problème particulier. »

Rosalind Prober, présidente d'Au-delà des frontières, dit que l'enjeu de cette cause est le droit des filles de vivre à l'abri de l'exploitation sexuelle dans des communautés religieuses qui perçoivent les enfants comme des objets et des biens. « Nous combattons ceux qui veulent rester au Moyen âge, avec de nombreuses épouses-enfants tout en venant vivre ici pour bénéficier de notre incroyable tolérance et notre respect de la liberté de religion. »

Pour lire la présentation d'Au-delà des frontières à la Cour, allez à : audeladesfrontieres.ca

La division Québec élargit sa portée aux francophones du Canada

par Julie Lambert, LL.M, présidente de la division Québec

Le 29 novembre, à Montréal, Au-delà des frontières profitait du lancement de la campagne francophone « Homme à Homme » pour inaugurer sa division Québec.

Au-delà des frontières est présente au Québec depuis plusieurs années, grâce au travail des bénévoles Louise Pelland, Kevin Fong et moi-même. Avec l'encouragement et le soutien de Roz et du conseil d'administration à Winnipeg, nous avons établi un comité de neuf bénévoles : Jean-Pierre Caron (premier à signer le « Code de conduite pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle dans le tourisme et l'industrie des voyages »), Alain Côté, Gaby Gamarra, Danielle Ouimet (notre marraine), ainsi que nos avocats Katherine Fournier, Nalini Vaddapalli et Justin Roberge. Kevin, Louise et moi sommes très fiers de voir notre groupe évoluer et se joindre à ECPAT pour la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants.

Un objectif prioritaire d'Au-delà des frontières est de surveiller les causes et d'intervenir sur le plan juridique pour nous assurer que les droits des enfants sont respectés. Nous sommes heureux de voir que notre équipe compte déjà quatre avocats qualifiés pour nous assister dans la poursuite de cet objectif.

Depuis sa création, notre comité a eu l'honneur de célébrer la nomination de Roz à l'ordre du Canada pour son travail avec Au-delà des frontières. Nous avons vu concrètement le résultat du travail magnifique que fait Au-delà des frontières, avec la signature d'une entente de collaboration avec Transat à Montréal.

Au-delà des frontières est un organisme bien établi sur la scène nationale et internationale engagée à communiquer dans les deux langues officielles du Canada. La création de la division Québec permettra de répondre encore mieux aux besoins spécifiques des francophones et ouvre la possibilité d'une plus grande collaboration avec les autres groupes francophones du réseau ECPAT.

Avec l'expertise de notre comité, et l'incroyable équipe de personnalités québécoises qui s'impliquent dans notre campagne « Homme à Homme », nous sommes persuadés que notre présence au Québec aidera à promouvoir les droits des enfants au Québec, au Canada et à l'international.

Comment la crème pour les mains peut mettre fin à la traite d'enfants et des mineurs

Les enfants canadiens victimes de trafiquants et de proxénètes trouvent peu de ressources pour les aider à fuir, guérir et vivre à l'abri des agressions.

Comme partenaire de la campagne « Mettre fin au trafic des enfants et des mineurs » de *The Body Shop*, Au-delà des frontières distribue les fonds recueillis par la vente de la crème « Mains douceur et cœur d'or » aux victimes et aux groupes canadiens qui aident ces enfants et travaillent à mettre fin à ce crime.

Nous avons créé le Fonds Au-delà des frontières après une recherche exhaustive pour identifier les organisations qui s'occupent de ce problème. Nous avons ensuite invité ces groupes à faire une demande de subvention en tenant compte des critères affichés sur le site web d'Au-delà des frontières.

Après révision des demandes, le Conseil a approuvé l'octroi de 100 000 \$ aux organisations suivantes :

- Children of the Street Society (C.-B.) - 6 667 \$
- The Salvation Army (C.-B.) - 20 000 \$
- A Safe Place (AB) - 10 250 \$
- Saskatchewan Street Workers Advocacy Project - 20 000 \$
- Marymount (MB) - 9 160 \$
- The Lural Centre (MB) - 10 000 \$

- Child Find Ontario - 3 333 \$
- Fondation Marie-Vincent (QC) - 20 000 \$

Au-delà des frontières remercie *The Body Shop* et leurs employés remarquables pour leur travail ardu et leur dévouement à cette cause difficile. Nous octroyons actuellement les fonds pour la deuxième ronde. Visitez audeladesfrontieres.ca pour plus de renseignements.



Julie Lambert (présidente de la division Québec), Michael Ball (*The Body Shop Canada*), Rosalind Prober et Alexandra Maged (directrice adjointe, *The Body Shop Montréal*) montrent la crème « Mains douceur et Cœur d'or ».

Journalistes canadiens impressionnés par les Prix des médias d'Au-delà des frontières

Le commentaire que les journalistes lauréats nous font le plus souvent après la cérémonie de remise des prix est : « Je ne m'attendais pas à un évènement aussi professionnel ni d'une telle envergure! » Cela enchante le comité organisateur qui veut honorer ces journalistes pour la qualité exceptionnelle de leur couverture médiatique sur la problématique de l'exploitation sexuelle des enfants. C'est toujours une merveilleuse occasion pour célébrer. Merci à l'assistance et un merci tout particulier à nos commanditaires « Manchettes » qui ont rendu cet évènement possible.

Lauréats de la catégorie « Médias électroniques anglais », Olin Quam, Shelley Woodman et David Bercovici-Artieda (C.-B.) avec Rosalind Prober.



Les employés de The Body Shop sont venus en force pour faire signer la pétition pour mettre fin à la traite des enfants et des jeunes.



Le duo frère et sœur Mimoza et Moises Duot ont ébloui l'assistance avec leur musique fantastique.



Sam Katz, maire de Winnipeg qui assistait pour la première fois, s'arrête pour une photo avec Rosalind Prober, présidente d'Au-delà des frontières.



Lauréate de la catégorie « Médias électroniques français », Julie Vaillancourt (Qc) accepte son prix.

Commanditaires « Manchettes »



avec l'appui financier de



La campagne « Homme à Homme »/ Man-to-Man progresse et attire de nouveaux hommes

La campagne « Homme à Homme »/ Man-to-Man poursuit sa progression et atteint de nouveaux sommets.

En octobre, nous avons lancé la phase II de la campagne anglophone Man-to-Man avec la diffusion d'un message d'intérêt public sur Canwest Global, certains postes spécialisés et The Score Network. Nous avons également créé une vidéo dans laquelle des adultes victimisés alors qu'ils étaient enfants s'adressent aux agresseurs.

La division Québec d'Au-delà des frontières a lancé « Homme à Homme » en novembre, mettant en vedette douze célébrités québécoises.

Vous pouvez visionner les nouvelles vidéos francophones sur nos deux nouveaux sites web : taparolecompte.ca et endthedemand.ca. Assurez-vous de laisser vos commentaires à la page « Quelle est votre réaction ».



Participant de la campagne : Manoj Sood, comédien, Rosalind Prober et les producteurs du MIP, Frank Sampson et Colin McCrea, lors du lancement à Toronto, en octobre.



Participants de la campagne : Commandant Robert Piché, Rosalind Prober, comédienne et marraine d'ADF, Danielle Ouimet, participant de la campagne, Éric Savail et présidente de la division Québec d'ADF, Julie Lambert lors du lancement de la campagne « Homme à Homme » à Montréal.